

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'IMPARTIAL.

JOURNAL LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE, COMMERCIAL ET D'AGRICULTURE.

UTILE DULCI.

V^{OL.} I. LAPRAIRIE, JEUDI, 12 MARS, 1835. N^{O.} 16.

POÉSIE.

LA CONVALESCENCE.

AIR.—De la Romance de Joseph.

J'ai vu les confins de la vie,
J'ai vu les portes du tombeau
Et sur mon oeil la maladie
Prendre un funeste rideau.
J'ai lu, sur de pâles visages,
L'arrêt qui m'annonçait la mort
Et malgré tous ces noirs présages,
Je combattais contre mon sort.

Quoi ! je ne fais que paraître,
Comme une fleur dans un valon !
Était-il donc besoin de naître,
Pour périr avant la moisson ?
Couché sur un lit de douleur,
Ainsi j'exhalais mes douleurs ;
Quand la force de la jeunesse
De la mort chassait les horreurs.

Quand on ressaisit l'existence,
Comme on respire avec transport !
Et est-ce plaisir et joie immense,
Quand de près on a vu la mort.
Après un siècle de souffrance,
Un rien fait battre notre cœur ;
D'un ami la seule présence
Remplit notre âme de bonheur.

Combien j'aime cette verdure
Et le pur cristal de cette eau !
Le spectacle de la nature
Jamais ne me gâta si beau.
Des oiseaux l'aimable ramage
Me semble plus harmonieux
Et je me plais bien davantage
A contempler l'éclat des cieux.

La sang pur coule dans mes veines,
Le plaisir fait battre mon cœur ;
Je ne me souviens de mes peines
Que pour mieux goûter mon bonheur.
Mes amis ! quelle jouissance
Mon âme éprouve en ce moment !
Je sens que la convalescence
Ka moi double le sentiment !

UN DES ÉCRIVAINS.

MELANGES.

MASANIELLO. — NAPLES EN 1647.

Les annales d'aucun peuple n'offrent un personnage aussi extraordinaire que Masaniello. Les historiens espagnols, allemands et français (parmi ces derniers il faut citer surtout Mlle. de Lussan, auteur des *Revolutions de Naples*) ont dit par quelle suite d'événemens bizarres un homme, qui exerçait

à Naples l'obscur et pénible métier de pêcheur, parvint en deux jours au faite de la puissance, dont il fut précipité tout à coup par ceux mêmes qui l'y avaient élevé. Personne n'ignore les principales circonstances de la révolte dirigée par Masaniello, en 1647, époque où Naples était encore sous la domination espagnole ; mais les circonstances accessoires ne sont ni moins curieuses ni moins intéressantes. Les Anglais, grands explorateurs de vieilles chroniques, ont publié, il y a peu de tems, une notice sur Masaniello, où sont rapportées avec une scrupuleuse exactitude les moindres particularités de sa vie. La plupart des faits contenus dans cette notice étaient connus, mais quelques autres étaient enfoncés dans les mémoires du tems, dont la patience britannique pouvait seule faire son profit. Nos lecteurs liront sans doute avec plaisir quelques passages de cet écrit, dont on nous annonce qu'un homme de lettres va donner une traduction française. Tout ce qui se rattache à l'histoire est recherché maintenant avec avidité : la conspiration de Masaniello a d'ailleurs tout l'attrait d'un roman.

Thomas Aniello dont on fit par contraction *Masaniello*, naquit en 1628, dans la petite ville d'Amalfi, qui fait partie du royaume de Naples. Il se maria à l'âge de dix-neuf ans. Sa femme, qu'on appelait Léona, et qui vendait des traits au marché, était d'une beauté remarquable. Le pauvre ménage gagnait à peine pour sa subsistance. Le duc d'Arcos, qui commandait alors à Naples pour le roi d'Espagne, était un homme de plaisirs, d'un caractère fâcheux et dissimulé. Oubliant, ou ne voulant pas se rappeler que Charles-Quint, dont la mémoire était chère aux Napolitains, leur avait accordé des privilèges précieux, entre autres celui de pouvoir se refuser au paiement de tout nouvel impôt établi arbitrairement, le Duc laissa percevoir sur tous les fruits qu'on apportait au marché une taxe qui devait produire par an cinquante ou soixante millions. La classe indigente murmura. La femme de Masaniello ayant cherché à frauder les droits, fut condamnée par les maltôtiers auxquels le gouvernement avait cédé la ferme des gabelles, à une amende de cent ducats, somme énorme, hors de toute proportion avec le délit, et que Masaniello ne put acquitter qu'en vendant ses meubles. On conduisit sa femme en prison, les femmes du marché armées de poignards, la délivrèrent. Masaniello conçut contre les maltôtiers une rancune dont les effets ne tardèrent pas à se faire sentir. Sa physionomie était douce ; il était d'une petite taille :

Mais dans un faible corps s'allufait un grand courage.

Il avait plusieurs fois essayé ses forces dans les combats simulés qui se donnaient à Naples tous les ans, en l'honneur de Notre-Dame du Mont-Carmel : il rassemble les *lazzaroni* qu'il avait conduits dans une de ces fêtes guerrières, et, profitant d'une querelle qui s'était élevée sur la place du Marché, entre des jardiniers de Puddzol qui venaient y vendre leurs fruits et les percepteurs de la taxe, il opéra un soulèvement. Cet homme, qui n'avait reçu aucune espèce d'éducation, animé du seul désir de venger l'affront fait à sa femme, se fait remarquer alors par la chaleur de son éloquence. Il se compare à Moïse conduisant le peuple hébreu ; et, ce qui n'est pas moins extraordinaire, la multitude, qui obéit à ses moindres volontés, se borne à demander d'abord le titre original des grâces et des immunités accordées par Charles-Quint. Le duc, qui, avec plus de présence d'esprit, aurait facilement apaisé les troubles, eut l'air de les mépriser, et répondit que le titre que les Napolitains réclamaient, et dont on avait cessé depuis longtemps d'observer les clauses, était perdu, et qu'on l'avait cherché vainement. Masaniello refusant de croire à cette assertion, on fit la faute de fabriquer de faux titres, espérant qu'il ne les reconnaîtrait pas ; mais un nommé Gennino, homme instruit qui était devenu le conseil de Masaniello, lui fit remarquer que l'écriture était trop fraîche pour des titres si anciens, que les lettres n'étaient pas en or, et que le parchemin était neuf. Ce fut alors que les *lazzaroni* prirent une attitude hostile. Les femmes du peuple jouèrent un grand rôle dans ces évènements. Masaniello, pendant quatre jours, fut réellement maître de Naples. Ses ordres, quels qu'ils fussent, étaient exécutés à l'instant même par les *lazzaroni*. On peut dire que la destinée de son pays était soumise à un mouvement de sa main. Ses harangues, rapportées dans la notice à laquelle nous empruntons ces détails, sont très remarquables, et dans les premiers momens de la puissance qu'il avait usurpée, on ne peut nier que sa conduite n'ait été plusieurs fois digne d'éloge. Il était alors plein de modération, sans ambition, sans désir, uniquement occupé du grand dessein de faire abolir les impôts, et manifestant toujours un profond respect pour le roi d'Espagne, qu'il n'accusait point des torts des agens de la gabelle. Mais tout à coup cette raison, qui paraissait si forte, s'évanouit. Il perd la tête. Sa femme n'était pas continence, mais, immédiatement après avoir dit les choses les plus agréables, il se livrait à mille extravagances. Son premier acte de démence fut de se précipiter dans la mer, vêtu de magnifiques habits qu'on l'avait forcé de prendre pour se montrer dans les

rus de Naples à côté du duc, chacun d'eux étant à cheval, et suivi d'un immense cortège. On conçoit tout le mal que put faire un homme aux volontés duquel nul n'osait résister. Dans ses accès de folie, il se croyait toujours entouré d'assassins, et, s'armant d'une épée, il parcourut comme un furieux les rues de Naples, où il blessa plusieurs personnes. Le peuple, indigné des excès auxquels se portait Masaniello, conçut pour lui autant de haine qu'il avait eu d'abord d'admiration. On le poursuivit jusque dans l'église des Carmes où il s'était réfugié, et là il fut tué à coups de fusil par ceux mêmes qui avaient établi son pouvoir. Il avait 24 ans. Le peuple, toujours extrême, traîna son corps dans les rues, et plus tard honora sa mémoire.

Il semble, dit un de ses historiens, que Masaniello n'ait paru que pour manifester son génie, sa suprême intelligence, et que pour opérer les grands événements. En moins de huit jours cet homme, simple pecheur, assujettit un grand royaume, termina le grand ouvrage de l'abolition des impôts arbitraires; puis, immédiatement après le traité confirmé, il perd l'esprit, devient fou.

Les différens auteurs varient sur les causes qui ont fait perdre la raison à Masaniello. Quelques-uns attribuent cet accident au passage subit d'une vie calme aux agitations, aux mouvements tumultueux de son nouvel état; mais le plus grand nombre affirme que ce fut l'effet d'un breuvage qu'il prit dans une fête qu'on lui donna sur le plateau du Pausilippe. Quoi qu'il en soit, jamais destinée ne fut plus singulière que celle du pecheur Masaniello.

MOIS DE MARS.

C'était le premier mois de l'année: les Romains lui avaient donné Minerve pour divinité tutélaire, quoiqu'il prit son nom du dieu Mars. Aux kalendes de Mars, on allumait du feu nouveau sur l'autel de Vesta; on ôtait les vieilles branches de laurier et les vieilles couronnes, tant de la porte du roi des sacrifices, que des maisons des flamines et des baches des consuls, pour en mettre de nouvelles; et l'on célébrait matronales et la fête des boucliers sacrés. Ce mois était symbolisé par un homme vêtu d'une peau de louve; allusion à la nourrice de Rémus et de Romulus. Ausage place auprès de lui un bouc pétulant, une hirondelle qui gazouille, un vase plein de lait, qui, avec l'herbe verdoyante, annonçant le retour du printemps. Les modernes l'ont représenté dans une contenance fière, coiffé d'un casque, vêtu d'un habit de couleur tannée, image de la terre encore privée de sa parure. Le bélier lui a été donné pour signe, parce que, dit-on, cet animal est fort par devant et faible par derrière; symbole du soleil, dont la chaleur, faible d'abord, s'accroît progressivement. La guirlande qui entoure le signe indique la première verdure, et un bœuf qui laboure annonce les semailles qui se font dans ce mois. — *Diction de la fable.*

CENTENAIRES ET AU-DELA.

En 1800, selon le rapport de Larp, il y avait au Caire, 35 individus de 100 années et au-delà. — En Espagne, dans le dernier siècle, on vit à Saint-Juan-le-Payo, ville de Galice, communier 19 vieillards,

dont le plus jeune avait 110, et le plus âgé 127. Ils formaient ensemble 1499. — On compte ordinairement en Angleterre, un centenaire sur 3100 individus. — Au commencement de ce siècle, il y avait à Limerick, en Irlande, 41 individus de 95 jusqu'à 104, sur une population de 47,000 âmes. — En Russie, parmi 891,652 morts en 1814, il y avait 3531 individus de 100 à 132. — En Hongrie, la famille de Jean Rovin a fourni l'exemple le plus remarquable de longévité. Le père a vécu 172 ans, sa femme 164. Ils étaient mariés depuis 142, et le plus jeune de leurs enfants en avait 115.

Daniel Bernouilly a calculé que l'inoculation de la petite vérole avait prolongé de trois ans la vie humaine, et les nouvelles observations de DuVillail donné le même résultat pour la vaccine.

EDUCATION.

DEVOIRS DE L'INSTITUTEUR.

(SUITE ET FIN)

Lorsqu'au contraire l'instituteur habile sait fermer les yeux sur les puérilités pardonnables à la rigueur, sa voix est écoutée quand elle adresse un reproche; la douceur ordinaire fait plus vivement sentir la sévérité méritée; les encouragemens accordés pour le bien, donnent au blâme ou à la simple improbation un caractère de puissance qui impressionne d'avantage les enfans, et la récompense qu'ils trouvent dans l'accomplissement de leurs devoirs porte des fruits jusqu'au sein des récréations; il est à remarquer que l'élève attentif docile et travailleur, est bon camarade. Celui-là sera bon fils, bon père, bon citoyen. En général la douceur et la bonté envers les enfans leur donnent de l'assurance; ils ne sont pas retenus par la crainte; ils font un usage plus complet de leurs facultés, et il en résulte des avantages immenses pour leur instruction.

L'enfance est naturellement impressionnable et sympathique, mais elle est changeante et difficile à fixer; il faut se servir adroitement de ses qualités naturelles pour combattre des défauts quelle tient ainsi de sa nature. C'est ainsi qu'il est prudent de ne jamais attendre que l'enfant gagne l'enfant dans ses leçons, dit-on plutôt les abrégés, ou partager les classes par quelques momens de récréation. Les leçons courtes et fortes valent mieux que les leçons longues et prolixes; ce qui n'est pas bien compris d'abord, resté pourtant comme un germe dans l'esprit pour se développer plus tard. C'est ainsi qu'on doit se garder de gronder un élève parce qu'il n'a pas saisi le sens d'une leçon, ou parce qu'il la sait mal; ce serait s'exposer à le punir de notre propre tort, soit que nous eussions mal préparé le sujet de la leçon, soit que nous eussions négligé de le présenter d'une façon propre à exciter l'intérêt de la classe.

Intéresser les enfans, est un moyen de développer leur intelligence, et de leur faire faire chaque jour un pas de plus, tout en ranimant leur zèle et leur ardeur. Il faut encore exercer leur jugement et leur mémoire, l'un par l'autre, mais de préférence leur jugement. La mémoire est l'esprit des sots.

L'instruction est, sans contredit, le but de l'instituteur; cependant il ne doit jamais la repandre que sanctionnée par la morale. L'instruction fait des savans, l'éducation morale seule fait des citoyens. C'est un devoir d'inspirer de bonne heure aux enfans l'amour du travail, le goût de la tempérance, l'économie, le respect filial, la soumission aux lois; ce sont là les vertus sociales qui adoucissent les rapports des hommes entr'eux. Il résulte d'ailleurs de cet enseignement moral un avantage précieux qui dispense d'avoir à infliger des punitions corporelles, humiliantes. L'instituteur ne doit jamais perdre de vue que l'enfant sera homme un jour, et qu'il faut craindre de l'accoutumer à rougir; le bonnet d'âne, l'agenouillement; la férule disparaît de nos écoles, puisque le carcan et la marque viennent d'être sagement effacés de nos codes. Les récompenses accordées aux studieux et aux sages sont déjà des punitions pour tous ceux qui ne les ont pas méritées.

Mais la leçon la plus utile, c'est celle que l'instituteur donne lui-même par l'exemple; il doit éviter les lieux fréquentés d'ordinaire par les gens oisifs. Sa réputation est la seule garantie des familles; ce n'est qu'en conservant leur estime, qu'il en méritant la vénération des gens vénérés, qu'il n'altérera jamais l'autorité nécessaire à sa parole, et qu'il ne rendra pas difficile le respect dont il doit toujours être l'objet de la part de ses élèves.

Les instituteurs sont des fonctionnaires, exerçant la plus importante magistrature, car ils viennent après le prêtre et souvent le remplacent.

ANECDOTE.

INCONVENIENT DE L'IGNORANCE DES PASSIONS

ET

AVANTAGES DE LA CONNAISSANCE DES PASSIONS.

Quelques personnes dont j'estime le jugement et les lumières, ont daigné me faire part de leurs diverses réflexions sur les d'assemens, &c. Au lieu de m'être borné à renfermer ma reconnaissance dans des lettres particulières, je m'empresse de la repandre ici, et de la rendre publique. Elles voudront bien me pardonner, si je ne marque pas une docilité entière et sans restriction à leurs avis. Chacun a ses yeux; en conséquence, leur façon de voir n'est point tout-à-fait conforme à la mienne; par exemple, il ne m'est pas possible de penser, avec mes judicieux observateurs, qu'il "faut tenir la jeunesse dans une ignorance absolue des passions et de leurs trop funestes effets." J'imagine, au contraire qu'on doit s'attacher à "la prémunir de bonne heure contre les périls inévitables qui l'attendent. Le célèbre J. J. ROUSSEAU, avec lequel je m'entretenais souvent sur cette matière si intéressante, l'éducation, voyait, sentait de même que moi, "la nécessité indispensable de fixer les premiers regards de cette jeunesse sur le tableau du reste de sa vie, de la familiariser avec la raison, avec ses devoirs, ses obligations, en un mot la vérité. Hâtons-nous de parler le langage de l'homme, à un être qui sera un homme. — Gardons-nous d'imiter ces imbéciles, ces stupides gouvernans qui mettent des contes de Fées dans les mains d'un enfant, qui jettent dans un cerveau naissant et ouvert avec avidité aux moindres impressions, des images frivoles, absurdes, dont souvent les traces ineffaçables conduisent à un défaut de jugement, duquel il arrive quelque fois qu'on ne revient jamais. — Les passions sont l'aliment de l'âme, leur abus en est le poison mortel; l'amour est sans doute le feu sacré, le feu conservateur pour la nature humaine; mais faisons voir avec force, démontrons, jusqu'à l'évidence, que ce feu, s'il n'est dirigé par la sagesse, par les parens, les lois, la religion, devient un embrasement destructeur, produit tous les égarements, tous les crimes, tous les maux.

Voilà quelles étaient mes conversations avec ce grand homme, rarement, du sein du paradoxe, n'a point fait jaillir des vérités immortelles, génie profond dont on a exagéré les éloges ainsi que les critiques et qu'on a jamais su connaître et apprécier. Comme j'ai eu de tout temps une aversion décidée pour l'esprit de discussion, esprit qui, presque toujours, dégénère en bavardage et ce que les Anglais appelle Non-Sense, je me bornerai donc à répandre à toutes ces observations si profondes, si bien "raisonnées, par des faits;" ce seront là mes éternels "arguments: Voyez et jugez. En conséquence, j'invite mes censeurs à lire les deux Anecdotes suivantes; j'en attends de leur complaisance.

[NOUS LES DONNERONS AU PROCHAIN NUMERO]

AGRICULTURE.

PRECEPTES.

Il faut à tout cheval un bon palefrenier, comme à toute ferme un bon cultivateur.

Choisis un fermier avec tout le soin que tu mettras à choisir un associé.

Celui qui ruine son fermier ruine sa terre.

Deux clefs sous la porte mettent une ferme à l'envers.

Celui qui néglige ses biens perd au moins le tiers de son revenu, et s'il vend, la moitié de son capital.

Aimes-tu tes enfans?... soigne tes domaines.

Je ne te dis pas: cultive-les... mais veille à ce qu'ils soient bien cultivés.

Quand tu afferme, impose cette condition: "Le tiers des terres en labour sera mis en prairies."

Prendre un fermier général, qui sous-joue ensuite ou fait coloner, c'est donner deux charges, deux bâts deux

sanglés à son âne et lui mette un essaim de frelons au derrière.

La bonne ménagère est un trésor.

Tout prospère sous la main d'une femme active et soigneuse.

Ne va aux foires et aux marchés que pour tes affaires; il y aura toujours assez de fainéants, d'ivrognes et de gourmands sans toi.

Quand tu es hors de chez toi, tu ne fais rien, tu dépenses ton argent et l'ouvrage va mal à la maison. — C'est pis que de brûler sa chandelle par les deux bouts.

Le premier épargné est le premier gagé. On n'est pas toujours sur de gagner, mais on tient ce qu'on épargne.

Ne laisse rien perdre de ce qui est utile à l'homme, aux bestiaux ou à la terre.

Une poignée de paille donne deux poignées de fumier, qui donneront une poignée de grain.

Mets chaque chose à sa place: aie soin de tes instrumens; le soleil et la pluie gâtent tout, puis il faut du bois, du fer, du travail et de l'argent.

Habitue tes enfans à tout serrer, à tout ramasser.

Soigne aussi tes récoltes. On perd souvent plus, dans un jour, par négligence, qu'on ne gagne dans une semaine par travail.

Fait mettre en écrit par tes enfans le produit de tes récoltes, tes achats, tes ventes et tes dépenses.

Laboure bien, n'épuise pas ta terre, tu sera bon cultivateur.

Soigne ta terre, comme ton attelage; ne lui donne pas trop de charge.

Celui qui épuise sa terre épuise sa bourse.

Ne laboure point les terres fortes quand elles sont mouillées, ni les terres légères quand elles sont sèches.

Il n'y a pas de bon labour sans une bonne charrue et un large soc qui coupe les racines.

Tâche d'éviter les mauvaises herbes; elles sont de la famille des mauvais cultivateurs.

Veux-tu du grain? fais des prés.

Les prés sont à la terre ce que la nourriture est à l'homme. Si elle est puisée, ils la font mourir; si elle est lassée, ils la repoussent; si les mauvaises herbes la tuent, ils la nettoient.

Il n'y a point de terre où l'on ne puisse faire un pré d'une espèce ou d'une autre.

Les prés fournissent le bétail; le bétail fournit le fumier; le fumier donne le grain.

Point de fourrage sans prés; point de bétail sans fourrages, point de grains sans fumier.

Les prés le fourrage, le bétail et le fumier amènent le grain. Mais tout cela vient, et si l'un manque, point de récolte.

Celui qui a la moitié de ses terres labourables en prés est un bon cultivateur. Il est encore bon, s'il en a le tiers; le quart n'est pas assez.

Si je fais autant de prés, où placerai-je mon foin? à l'ouest? on le place dans les trois quarts de l'Europe.... à la belle étoile.

Celui qui n'a pas de foin dehors n'a pas assez de foin.

Sème chaque année des prairies, chaque année tu en rompras. Un bannier de défrichement en vaut trois.

Pâtre tes prés artificiels. Pour trente sous de plâtre tu auras douze cents de foin en sus de ta récolte habituelle.

Ne sème que ce que tu peu fumer. Fais des prés, élève du bétail jusqu'à ce que tu puisses fumer tous tes blés.

Ne sème pas en raison de la terre que tu as, mais du fumier que tu fais.

Celui qui sème sans fumer travaille mal, se ruine, et mettra la clef sous la porte.

Si ta terre est froide et humide, tu n'en fumeras que la moitié; avec la même quantité de bétail.

Tu ne plantes jamais l'ail et les oignons deux années de suite dans le même carré; pourquoi sèmes-tu donc plusieurs blés de suite dans ton champ?

La terre s'épuise par les mêmes cultures; les mauvaises herbes prennent le dessus, et tu n'a que de petits épis.

Les beaux épis font les belles récoltes.

Cultive de tout; parce que tout ne manque jamais à la fois.

Noublie pas la pomme de terre! c'est elle qui te nourrira dans la disette, et qui engraissera ton foin dans l'abondance.

Ne la mêle jamais à ton pain; tu gâterais deux bonnes choses sans profit.

Fait la cuire, sans eau, dans une marmite de fer bien couverte. Ecrase la chaude et fais en une soupe épaisse, trois fois par jour, mets-y très peu de pain. Tu peux aussi manger la pomme de terre chaude, à la place du pain; car Dieu a dit: "C'est un pain tout fait."

Tu trouvera cette soupe excellente, et ton grenier ne se dégarira pas. On ne fait pas autrement dans tout le nord de l'Europe.

Nourris des bestiaux de plusieurs espèces: si l'un ne se vend pas, l'autre te fera de l'argent.

Celui qui soigne son bétail soigne sa bourse.

Engraisse ton bétail avant de le vendre: la graisse couvre les défauts.

Sème et cultive pour chaque espèce de bétail: il faut que tout vive et vive bien.

Je n'ai pas d'argent pour avoir du bétail — achète de petits veaux, de petits agneaux; bien nourris, ils profiteront plus dans un an, que dans deux mal soignés.

Tu auras promptement du fumier, de l'argent et du ble; et tu seras bientôt tiré d'affaires, si tu es économe et laborieux.

Il n'y a point de bonnes recettes pour les gourmands, les ivrognes et les fainéants.

PARLEMENT PROVINCIAL

DU

BAS-CANADA.

CHAMBRE D'ASSEMBLEE.

Mardi, 3 Mars, 1855.

La soumission pour les impressions: un état de l'indemnité payé aux membres la dernière session, les comptes contingens de la chambre, le rapport du bibliothécaire et le rapport du greffier sur ses assistans sont présentés et renvoyés au comité permanent sur les comptes contingens.

M. Vanfelson introduit un bill pour abroger l'acte 10 et 11e. Geo. IV, pour le soulagement de certaines congrégations religieuses et pour faire d'autres dispositions — 2e lecture vendredi.

M. Leslie présente le rapport des commissaires du canal de Lachine.

M. Gury introduit un bill relatif aux demandes contre le gouvernement — 2e lecture vendredi.

Mr. Bedard — un bill relatif aux cabarétiers — 2e lecture lundi.

Le même — un bill pour autoriser le séminaire de Montréal à commuer ses droits seigneuriaux dans la seigneurie de Montréal — 2e lecture le 13.

Le même — un bill pour nommer des commissaires chargés d'examiner les comptes publics de la province, — 2e lecture lundi.

Le bill des maîtres, serviteurs et apprentis est lu une 2e fois — et renvoyé à un comité.

Le bill pour donner un avocat aux félons est pas-é.

Sur motion de Mr. Perault, la chambre adopte une adresse, demandant copie de toutes les pétitions adressées à Son Excellence depuis la dernière session pour l'établissement de cours de commissaires des petites causes; aussi copies de toutes les correspondances relatives à cet objet, et d'une liste des commissaires nommés.

Sur motion de Mr. Morin, on adopte une adresse priant Son Exc. de transmettre à S. M. la requête de Montréal sur l'état de la province.

Sur motion de M. Morin, ordonné que l'Orateur transmette à M. Roebuck les pétitions aux Pairs et aux communes sur l'état de la province, en priant ce monsieur de les faire présenter et appuyer.

Sur motion de Mr. Child, le comité des lois expirantes reçoit instruction de s'enquérir s'il n'est pas expédient de consolider et amender les divers actes relatifs aux douanes intérieures.

Sur motion de Mr. Tessier, le comité du choléra reçoit instruction de s'enquérir de l'état actuel de l'hôpital de marine et de faire rapport des moyens de prévenir les dommages qu'il peut souffrir de le tenir en bon ordre.

M. le Secrétaire Craig remet le message suivant: Aylmer gouverneur en chef.

Le Gouverneur en Chef dans le discours par lequel il a ouvert la présente session recommanda à la prompte considération de la Chambre d'Assemblée, l'expérience de pourvoir au remboursement d'une somme égale à 1,000 sterling, lequel, en obéissance aux instructions du gouvernement de S. M. a été mise de la caisse militaire, et appliquée aux services absolument nécessaires à l'opération de l'administration ordinaire de la justice et opérations indispensables du gouvernement; et il transmet maintenant un compte détaillé des déboursés de l'avance faite par la caisse militaire. On remarquera que cette avance a été appliquée à liquider la balance restant à payer sur l'estimation de l'année finissant le 10 octobre 1855, des dépenses du gouvernement civil et de l'administration de la justice, desquelles d'après une partie seulement a été payée avec les fonds permanens appropriés et placés par la loi à la disposition de la couronne pour l'administration de la justice et le soutien du gouvernement civil; et le gouverneur en chef

saisit cette occasion pour renouveler à la chambre l'expression de la confiance du gouvernement de S. M. dans sa libéralité à pourvoir au remboursement de l'avance en question.

Château St. Louis, Québec, 3 Mars 1855.

Sur motion de M. Morin, l'impression de 100 copies du dit message est ordonnée.

Il a été présenté 25 pétitions demandant des aides d'argent lesquelles ont été référées à diff. rens comités.

Le gouverneur a envoyé hier au soir à la Chambre un message au sujet des £31,000 avancés de la caisse militaire. L'impression de ce message a été aussitôt ordonnée, ce qui fait croire qu'il va être le sujet d'une prompte considération.

Le Conseil législatif a rejeté le projet de loi pour nommer M. Roebuck agent à Londres.

Les membres de la chambre qui se sont transportés au château pour recevoir la réponse à la demande de £18,000 pour contingens, ont été informés que Son Excellence répondrait ce soir le 5. par message. On pense assez généralement que Son Excellence refusera d'avancer la somme demandée.

L'IMPARTIAL.

VILLAGE DE LAPRAIRIE.

JEUDI SOIR, 12 MARS, 1855.

NOUVELLES RECENTES.

PARIS, 17 janvier: — M. Livingston, ambassadeur des Etats-Unis, n'a pas quitté Paris; il a refusé l'offre de ses passe-ports sans dépaire, au ministère. La perspective d'un arrangement à l'amiable dépend du vote des députés. Le ministère donnera sa démission si le Pro et de loi n'est pas adopté.

Les lettres de Constantinople du 23 décembre, annoncent qu'une armée russe était entrée sur le territoire perse, dans le but de faire payer une dette due à la Russie.

Des lettres de Madrid du 7 janvier, mandent qu'on se propose d'abolir l'ordre des jésuites en Espagne.

On attend avec impatience des nouvelles de France relativement à la négociation entre cette puissance et les Etats-Unis, on ne peut encore prévoir comment elle se terminera, mais les nuages s'accroissent et ce qui vient de se passer dans la chambre des représentants à Whashington fera éclater la foudre. Cette assemblée a adopté des résolutions dont le ton orgueilleux est suffisant pour amener une rupture immédiate lorsqu'elles seront connues à Paris.

Il paraît que les habitans des Etats-Unis sont las du vain plaisir d'exalter leur puissance par des mots; ils veulent en se mesurant avec les Français prouver que leur forces sont plus redoutables que celles d'aucun autre peuple. Telle est l'opinion qui règne dans toute l'union et principalement dans le nord. Si la guerre a lieu nous les attendons à la preuve.

Des journaux disent que la frégate CONSTITUTION est partie pour aller chercher M. Livingston, chargé d'affaires des Etats-Unis à Paris. Si cette nouvelle est vraie, on peut compter sur une prompte déclaration de guerre.

Il existe, depuis quelque temps une inexactitude dans le service des postes, dont tout le monde se plaint, plusieurs lettres et journaux ont été égarés, d'autres sont arrivés quinze jours plus tard que de coutume, d'autres enfin se sont trouvés perdus. Cette négligence est d'autant plus reprehensible qu'elle peut compromettre la fortune des particuliers, c'est ce qu'il nous serait facile de démontrer, mais il n'en est nul besoin; les employés des Postes et les négocians en général connaissent trop bien l'importance du sujet pour qu'il soit nécessaire d'entrer dans de plus longs détails. Nous disons seulement que l'inexactitude dans l'envoi des lettres est un des piliers

sur lesquels le commerce se repose et qu'il ne peut manquer sans ébranler tout l'édifice. Nous espérons que cette réflexion stimulera un peu le zèle de MM. les employés et qu'ils sentiront que pour bien faire leur devoir il ne suffit pas d'aller mécaniquement passer quelques heures par jour au bureau.

A propos de postes, nous apprenons que certaine malle qui s'était trouvée égarée vient d'être retrouvée près d'Ogdensburgh. Le pauvre diable qui l'avait, on escamoté ou trouvé sur le chemin du Roi, a commencé par examiner si son contenu ne renfermait rien de sa convenance, pour son assurance, il fallut ouvrir les lettres; On les ouvrit; lettres d'affaires, lettres d'amis, lettres d'amour qui ne contenaient rien, furent impitoyablement livrées aux flammes, on brûla également celles qui renfermaient de bons billets de banque, mais on fit grâce à ceux-ci, il y en avait un bon nombre, mais pas assez pour le gentilhomme qui les avait trouvés sur le grand chemin et qui voulait devenir riche tout d'un coup. Deux cent louis étaient promis à celui qui ferait retrouver la malle perdue. Notre homme voulut les gagner, il s'en va donc porter la valise à l'administration. Il y avait laissé les lettres de change qu'il n'aurait pu escompter et il croyait avoir fait preuve de générosité. La police, qui est toujours rude dans ses manières, n'en juge pas ainsi, elle lui demanda compte des lettres et des billets de banque. Le pauvre homme ne savait pas tenir de comptes et la police, prenant avantage de son ignorance, trouva qu'il était coupable, au moins de curiosité mal placée et sur cela lui procura un logement dans la prison, remettant à un autre temps le paiement des deux cents louis qu'il avait mérités en produisant la MALLE.

Nous éprouvons la plus vive satisfaction en adressant nos sincères remerciements aux personnes charitables qui sur l'appel que nous avons fait à leur générosité, dans notre dernier numéro, se sont empressées de venir au secours de la malheureuse famille L. M. Nous ne pouvons nous empêcher de remercier particulièrement l'intéressant jeune homme, qui, non content d'avoir fait à ces enfants un don considérable en argent, leur a apporté lui-même des provisions. La crainte de blesser sa modestie est la seule considération qui nous fait résister à l'envie de le nommer.

Le chef de la famille que nous avons recommandée à la charité publique, vient d'obtenir une place à l'hôpital de Montréal, mais sa femme et ses enfants, privés du fruit de son travail, seront dans la plus affreuse misère si les personnes charitables ne viennent à leur secours, une collecte faite dans le village, les mettrait à l'abri du besoin pour quelque temps. Nous espérons que quelqu'un se chargera de cette bonne œuvre.

Deux bruits ont circulé depuis quelques jours, relativement à la Chambre d'Assemblée; mais nous n'avons encore reçu aucune nouvelle positive, au moment de mettre notre feuille sous presse. Plusieurs membres du Parlement Provincial sont de retour dans leur foyers et de cette circonstance on infère que la Chambre était prorogée, ou s'était dissoute d'elle-même. Si cela est ainsi, nous savons au moins qu'avant de se séparer, nos représentants ont pourvu aux besoins pressants du pays. Le 7 Mars la Chambre a renouvelé le bill pour régler le nombre des passagers, en égard à la capacité des vaisseaux, et la réception du rapport du comité sur la quarantaine. Elle a aussi continué le bill pour le jury, sur les débiteurs insolubles, sur la qualification des juges de paix, sur les Cours de Commissaires pour la décision Sommaire des petites Causes &c. &c.

Nous croyons que le bill sur l'éducation est aussi du nombre de ceux qui ont été renouvelés. Mais, comme nous l'avons déjà observé, cet acte avait besoin d'être revu et nous espérons que la Législature y ferait les changements qui sont réclamés par l'expérience. Si la chambre s'est séparée nous devons attendre l'année prochaine, pour voir réaliser notre espoir.

Il est encore un autre objet sur lequel nous comptons appeler l'attention de nos députés. Nous voulons parler de la nécessité d'avoir un bureau d'enregistrement d'hypothèque dans chaque Comté nous n'entreront pas aujourd'hui dans la discussion de cet objet important, sur lequel nous reviendrons avant peu. Nous connaissons les objections qui ont été mises en avant contre le projet, mais elles sont de nature à être aisément réfutées. Nous nous contenterons de dire aujourd'hui que, parmi les pays civilisés le Canada est peut-être le seul qui soit privé de cette utile institution.

LA COUR DU BANC DU ROI.—S'est occupée pendant 4 jours du procès des deux frères Jones du Village de Sorel, prévenu du meurtre de Louis Marcoux, tué d'un coup de fusil, lors des dernières Elections, un grand nombre de témoins ont été entendus, tant à charge qu'à décharge des accusés, enfin cette cause, qui occupait l'attention publique à un haut degré et dont les débats avaient commencé le 4 Mars s'est terminée samedi dernier par l'aquittement des accusés qui ont été mis sur le champ en liberté. Voici le nom des jurés qui ont siégé dans cette affaire.

H. Payment dit Larivière.	Don. M. Martin.
Alexis Pouton,	Geo. S. Leroy.
Pierre Pouton.	C. Bernard dit Blanchard
J. B. Chagnon,	Patrick Drumgoold.
Alexis Taillefer,	John Daly.
Donald Fraser,	John Drew.

MR FINLAY ci-devant Marchant de Montréal est décédé dernièrement à Madère.—C'est avec plaisir que nous publions l'exacte liste suivante des legs de ce monsieur aux institutions publiques et charitables de Québec et Montréal. L'impartialité veut qu'il a fait preuve dans son choix, de montrer son caractère indépendant, ses sentimens libéraux, et les vues étendues qui ont marqué sa conduite. La somme de 2,800 louis ainsi léguée, ne forme qu'une partie des dons provenant de cette aisance que lui avaient procuré une profession laborieuse et remplie d'obstacles. R. H. GAIRDNER, écuyer, avocat, de cette, cité à ce que nous apprenons, est l'exécuteur testamentaire de M. Finlay.

LEGS AUX INSTITUTIONS PUBLIQUES ET CHARITABLES PAR FEU WILLIAM FINLAY, ECUYER.

Hôpital-général de Montréal,	£1000
Aux pasteurs des églises suivantes, pour en faire la distribution parmi les pauvres de leurs congrégations respectives:—	
Eglise Paroissiale catholique de Québec.....	100
Saint-Roch do. do.....	100
Saint-Patrick, do.....	100
Eglise Episcopale (Québec),.....	100
Saint-André, (Presbitériens),.....	100
Saint-Jean, do.....	50
Wesleyan,.....	50
A la Corporation de Québec, pour l'amélioration de la Basse-Ville,.....	1000
Bibliothèque de Québec.....	200

£2800

GAZETTE DE QUEBEC.

BUREAU DU SECRETAIRE DE LA PROVINCE. Québec, 4e Mars, 1835.

Il a plu à SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR EN CHEF de faire les appointemens suivans, savoir:—

John M'Callum, écuyer, pour être Commissaire pour la Décision Sommaire des Petites Causes, dans et pour la Seigneurie de La Cole, sous l'Acte 3, Guillaume IV, Chap. 34, conjointement avec Merritt Hotchkiss et Joshua Odell, junr. écuyer, déjà nommés.
Joseph Power Bradley, écuyer, pour être Procureur, Solliciteur et Conseil dans toutes les Cours de Justice de Sa Majesté en cette Province.

DECES.

Décédé.—A Montréal, le 3 de ce mois, à l'âge de 71 ans M. JEAN NADEAU, ancien et respectable citoyen de cette ville.

—A Grondines, subitement, le 5, le Révérend Messire HOT DIT LAFEVILLADE, Curé du lieu, âgé de près de 60 ans.

AVIS DIVERS.

A VENDRE

A des conditions faciles un superbe ETALON de race métils, avantageusement connu par les beaux POULAINS qu'il a produit ce CHEVAL est âgé de SEPT ANS réunit toutes les qualités désirables dans un ETALON, s'adresser à L'OFFICE DE L'IMPARTIAL pour connaître les conditions qui seront avantageuses. Laprairie, 9 Mars, 1835.

LES PERSONNES, à qui le Soussigné a prêté des LIVRES, sont instamment priées de les lui faire parvenir le plutôt qu'il leur sera possible. N. D. J. JAUMENNE. Laprairie 19 Février, 1835.

AVERTISSEMENTS.

ATTENTION!!!

NOUS prions Messieurs nos ABONNES qui n'ont pas encore payé le premier trimestre de leur Souscription à L'IMPARTIAL de vouloir nous le faire parvenir avec le montant du second commencé le 29 FEVRIER dernier. Nos SOUSSCRIPTEURS de Montréal pourront faire leur paiement dans les mains de M. BENJAMIN STARNES, Ecuyer Marchant, près du Marché-Neuf, vis-à-vis la Maison neuve de M. Rasco. Laprairie, 12 Mars, 1835.

A VENDRE à des conditions très avantageuse et à des termes de paiement faciles pour l'acquéreur UNE TERRE située dans la Paroisse de St. Isidore à une lieue de distance de l'Eglise, bien boisée en Pin, Epinette et autres bois, de trois arpents de front sur vingt cinq de profondeur, sa deventure sur le grand chemin qui conduit à la Paroisse Ste. Martine et aux Etats-Unis. Cette propriété offre des grands avantages pour les commerçans en bois, qui en tirant parti du bois trouveront un sol très productif.

Pour plus grandes particularités et les termes de paiement on pourrait s'adresser à cette Imprimerie ou au Propriétaire Soussigné.

HYACINTHE GUERIN.

Laprairie, 11 Décembre, 1834.

ATTENTION!!!

MONSIEUR N. D. J. JAUMENNE, ayant régné la place d'Instituteur qui lui avait été conférée par Messieurs les Syndics du premier Arrondissement d'Ecole du district de Laprairie a l'honneur d'informer les pères de familles qu'il donnera chez lui, ou dans le Village, des leçons de Grammaire et d'Orthographe Française aux jeunes gens qui désireraient se perfectionner dans l'étude de cette langue. Il pourra également enseigner la Géographie et l'Arithmétique aux personnes qui le désireront.

Le prix de ses leçons sera modéré et proportionné au nombre de jeunes gens qui se réuniront.

Laprairie, 11 décembre.

A REPARER ET A NETTOYER,

PIANO-FORTE ET HORLOGES.

LES PERSONNES qui ont des PIANO-FORTES à réparer et à accorder, ainsi que des HORLOGES ou PENDULES à nettoyer ou à arranger, peuvent s'adresser au BUREAU de L'IMPARTIAL, où on leur indiquera une personne habile dans les deux genres.

Laprairie, 11 décembre,

A VENDRE

A CETTE IMPRIMERIE.

SOMMATIONS, Subpœna, R. gles de Cour, Exécutions, Saisies Arrêts. Saisies Gageries, à l'usage des Messieurs les Greffiers des Commissaires pour la décision sommaire des petites Causes, Contrat de Vente, pour Messieurs les Notaires, et Proc. Verbeaux de Saisie pour Messieurs les Huissiers. Laprairie, 11 décembre, 1834.

Imprimé et publié tous les Jeudi

PAR

RAYMOND ET JAUMENNE.

CONDITIONS DE L'IMPARTIAL.

Ce Journal se publie tous les JEUDIS soir. Le prix de l'abonnement est de TROIS PIASTRE par année, outre les frais de poste, payable par trimestre et d'avance. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant leur semestre échu, et payer leur arrérages.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous 2s 6d. et pour chaque insertion subséquente 7d. dix lignes et au-dessous 3s. 4d. de 10d. pour chaque insertion subséquente. Au-dessus de 10 lignes, 4d. par ligne pour la première insertion, et 1d. pour chaque insertion subséquente.

Nous publierons les annonces qui nous seront adressées, jusqu'à ce que nous ayons reçu ordre de continuer.